

Compte rendu sommaire Réunion Conseil Municipal du 14 novembre 2011
--

Remplacement de Mr JUBEAU au sein des commissions diverses suite à sa démission

Après en discussion, il est convenu que les conseillers souhaitant remplacer le conseiller municipal démissionnaire au sein des commissions se fassent connaître pour la prochaine réunion.

Taxe d'Aménagement : vote du taux

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- décide d'instituer le taux de la taxe d'aménagement à hauteur de 4 % sur l'ensemble du territoire communal,

Etudes préliminaires « Esquisse » pour l'aménagement des RD 35 et RD 63 « Les Quatre Routes »

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider la proposition financière pour les études préliminaires « esquisse » pour l'aménagement des RD 35 et RD 63 «Village – Les Quatre Routes » de l'entreprise ATEC Ouest d'un montant de 4 000,00€ HT,

Etudes préliminaires « Esquisse » pour l'aménagement de la Rue de Brocéliande, Boulevard de la Trinité, Place du Pont

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider la proposition financière pour les études préliminaires « esquisse » pour l'aménagement de la rue de Brocéliande, Boulevard de la Trinité, rue du Pont Neuf de l'entreprise ATEC Ouest d'un montant de 4 000,00€ HT,

Construction station d'épuration : avenant travaux

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité décide :

- d'approuver la validation par la C.A.O. de l'avenant n°1 d'un montant total de 53 150,00€ HT pour le lot unique Construction Station d'Épuration – Entreprise MSE,

Construction station d'épuration : avenant maîtrise d'œuvre

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité décide :

- d'approuver la validation par la C.A.O. de l'avenant n°2 d'un montant total de 17 895,00€ HT pour la mission de maîtrise d'œuvre Construction Station d'Épuration – Cabinet Bourgois,

Rénovation Salle des Fêtes : avenant travaux

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité décide :

- d'approuver la validation par la C.A.O. de l'avenant n°1 d'un montant de 1 500,00€ HT pour le lot Ravalement – Entreprise GROSSET Ravalement,
- d'approuver la validation par la C.A.O. de l'avenant n°1 d'un montant de 984,88€ HT pour le lot Peinture – Entreprise IFFENDIC Peinture,

Rénovation et extension Salle des Sports

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité décide :

- d'approuver l'avenant n°2 d'un montant de – 430,00€ HT pour le lot VRD Démolition Gros Œuvre – Entreprise CANEVET,
- d'approuver l'avenant n°1 d'un montant de – 1 886,80€ HT pour le lot Menuiseries – Entreprise AUBAUD,
- d'approuver l'avenant n°2 d'un montant de – 1 095,90€ HT pour le lot Sols Sportifs – Entreprise SPORTINGSOLS,

Rénovation et extension Salle des Sports

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité décide :

- de valider la rectification du lot n°10 Carrelage Ent. FRANGEUL : 17 416,88€ HT (et non 17 059,90€ HT comme indiqué lors de la délibération 04/10/10)

Entretien des espaces verts secteur « Judikaël » et « Le Roi Arthur »

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité décide :

- d'approuver le choix de la C.A.O. pour l'attribution du marché entretien des espaces verts tranche ferme – secteurs « Judikaël » et « Le Roi Arthur » pour un montant de 8 923,46€/an à l'ESAT « Le Pommeret »,

Charte avec La Poste pour la numérotation des lieux-dits

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité décide :

- d'autoriser M. le Maire à signer la charte d'engagement et de partenariat pour la numérotation des habitations, la dénomination des voies et l'adressage du courrier.

Subvention 2011 : Association du Mémorial Départemental Afrique du Nord 35

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité décide :

- d'attribuer une subvention de 500€ à l'association du Mémorial Départemental Afrique du Nord 35.

Subvention 2011 : Association « Les Jardins d'IFFENDIC »

Après en avoir délibéré le conseil municipal à la majorité décide (Mmes MONTREUIL, COULOIGNER, PETIT, LOUVEL et M. BENOIT ont voté contre) :

- d'attribuer une subvention de 200€ à l'association « Les Jardins d'IFFENDIC ».

Syndicat des eaux de la forêt de Paimpont : rapport d'activités 2010

Après avoir entendu l'exposé du rapport annuel relatif au Prix à la Qualité du Service Public d'eau potable pour l'exercice 2010 du syndicat intercommunal des eaux de la forêt de Paimpont le conseil municipal approuve ledit rapport.

Service public de l'assainissement collectif : rapport 2010

Après avoir entendu l'exposé du rapport annuel relatif au Prix à la Qualité du Service Public Communal de l'assainissement collectif pour l'exercice 2010, le conseil municipal approuve ledit rapport.

Demande de garantie d'emprunt – Réhabilitation 23 logements – 2 au 12 rue des Ajoncs IFFENDIC

Le conseil municipal d'IFFENDIC accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 118 700 euros souscrit par la SA HLM AIGUILLON CONSTRUCTION auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Vœu en faveur de la formation des agents territoriaux

L'assemblée délibérante de la commune d'IFFENDIC, réunie le 14 novembre 2011, demande à l'unanimité que soit rétabli le taux plafond de 1% de la cotisation versée au Centre Nationale de la Fonction Publique Territoriale par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents.

Tarif 2011 – Rectification : Transport scolaire « Les Quatre Routes »

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer pour l'année 2011 les tarifs du Transport Scolaire « Les Quatre Routes » comme suit :

- 1^{er} enfant : 52€/an
- 2nd enfant : 42€/an (soit pour 2 enfants : 94€/an)
- 3^{ième} enfant : 34€/an (soit pour 3 enfants : 128€/an)

Budget Commune : décision budgétaire modificative n°3

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la décision budgétaire modificative suivante :

Section Investissement – Dépenses

- Art. 2313/99/3: + 60 000€ (travaux salle des fêtes)
- Art. 2313/20/40/4: - 20 000€ (travaux salle des sports)
- Art. 2183/30/2: + 2 460€ (équipement informatique – école)
- Art. 204158/50/8 : + 17 000€ (travaux effacement des réseaux – Le Chesnot)
- Art. 21534/50/8 : + 37 000€ (écriture comptable)
- Art. 2315/70 : - 5 460€ (Etudes et travaux centre bourg)
- Art. 2313/99 : - 45 000€ (travaux lavoir)
+ 46 000€

Section Investissement – Recettes

- Art. 1328/70/8 + 9 000€ (subvention SDE 35)
- Art. 238/50/8: + 37 000€ (écriture comptable)
+ 46 000€

Vente d'herbe : tarifs Années 2011 et 2012

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les tarifs de vente d'herbe après avis de la commission agriculture comme suit :

NOM Prénom	Adresse	n° parcelle	Surface louée	Prix annuel à la Parcelle	Période
VENTE D'HERBE					
Centre Équestre	Les 4 Routes	YC n°80 (partie)	2ha89a00ca	200€	Année 2011 Année 2012
FLOCH Alain	La Cohue	YP n°21 (partie)	2ha20a60ca	160€	Année 2011 Année 2012

Acquisition parcelle forestière

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité

- de procéder à l'acquisition de la parcelle cadastrée YO n°54 pour un montant de 2 500€.

Aménagement parvis de l'église : avenant travaux supplémentaires

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider le devis complémentaire de l'entreprise GERARD T.P. d'un montant de 5 232,25€ H.T. pour l'aménagement du pourtour de l'église.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.